

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'EAUBONNE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N°2024/066

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture	Délibération n°2024/051
23/05/2024	En exercice :	35	35
	Présents	31	32
	Représentés :	3	3
	Non représenté :	1	0
	Votants :	34	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-NEUF MAI, A VINGT HEURES CINQ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 23 mai 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean ; Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, M. LOUVRADOUX Francis, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, Mme ESTRADE Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme ROINÉ Corinne ayant donnée pouvoir à Mme MANA Julia
Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen ayant donnée pouvoir à Mme MATTEI Christine
M. LIMOUZIN Vincent ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard

ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ (jusqu'aux informations de Mme la Maire et la délibération n°2024/051)

M. LE FUR Corentin

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20240529-DEL2024-066-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024/066

Subventions de fonctionnement pour l'année 2024 aux associations culturelles

Rapporteur : Madame Camille CARON, Adjointe à la Maire déléguée à la Culture et à la Petite Enfance

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1611-4 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2024-016 du 7 février 2024 portant acompte sur les subventions 2024 des associations culturelles et diverses ;

CONSIDÉRANT les demandes de subventions reçues des associations ainsi que les rapports et documents budgétaires et comptables qui leur sont annexés ;

CONSIDÉRANT que la collectivité apporte chaque année son soutien aux associations culturelles d'Eaubonne ;

Après avis des Commissions n°1 *Finances locales, Ressources Humaines, Économie locale, Commerce, Démocratie locale et Administration Générale* et n°4 *Développement Urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports* fusionnées du jeudi 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

👉 **ARTICLE 1 : ATTRIBUE** les subventions suivantes aux associations pour l'année 2024 comme suit :

Nom de l'association	Domaine d'activité de l'association	Proposition 2024	Acompte déjà versé	Solde restant à verser
Activ et Creativ	Loisirs créatifs	500 €	0 €	500 €
ARDT : Association des résidents des Dures Terres	Association d'habitants (animations : brocante, soirée jeux, repas de Noël, etc.)	1 600 €	650 €	950 €
Cercle historique et archéologique d'Eaubonne et de la Vallée de Montmorency	Promotion de l'histoire et du patrimoine de la Vallée de Montmorency	1 000 €	500 €	500 €
Club de Lecture	Littérature	120 €	0 €	120 €
Club Philatélique	Philatélie	350 €	0 €	350 €
Eaubonne country	Danse	300 €	0 €	300 €
Ensemble vocal Eaubon'canto	Ensemble vocal	2 100 €	1 050 €	1 050 €
Ensemble vocal Choralis	Ensemble vocal	2 100 €	1 050 €	1 050 €
Fond de Scène	Théâtre - activité de cours	2 000 €	1 000 €	1 000 €
GAEOMC - Auvergnats : Groupement amicale d'Eaubonne et environs des Originaux du Massif Central	Auvergnats d'Eaubonne	900 €	450 €	450 €
Groupe Théâtre Amitié	Compagnie de théâtre amateur	2 000 €	1 050 €	1 050 €
Jeureka	Jeux de société	300 €	0 €	300 €
Leonardo et Compagnie	Association organisant le parcours-spectacle annuel au château d'Ecouen	0 €	0 €	0 €
Partage et Culture	Activités de loisirs (sorties, etc.)	600 €	0 €	600 €
Photo Club	Photographie	520 €	520 €	0 €
Scouts et Guides de France	Scouts	700 €	0 €	700 €
Scouts unitaires de France	Scouts	700 €	0 €	700 €
SOUS-TOTAL		15 890 €	6 270 €	9 620 €

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20240529-DEL2024-066-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2024

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire

Subventions exceptionnelles			
Cercle historique et archéologique d'Eaubonne et de la Vallée de Montmorency	1 000 €	0 €	1 000 €
Scouts et Guides de France	1 000 €	0 €	1 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	17 890 €	6 270 €	11 620 €

**Le Secrétaire de Séance,
L'Adjoint à la Maire délégué
au Développement Durable,**



Quentin DUFOUR

**La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération Val Parisis,**



Marie-José BEAULANDE

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :

Publiée le :

Exécutoire le :

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication

Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lylian SÉNÉCHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services